UNIVERSITÉ TOULOUSE Jean Jaurès

Compte-rendu de la Commission Formations et Vie Universitaires

du jeudi 11 septembre 2014

Présents ou représentés :

***Collège A* :** Claudine Mélan, Duvignau Karine jusqu'à 15h30 (procuration à Sophie Gosselin, Jacques Lajarrige (procuration à Sophie Gosselin), Christine Mias jusqu'à 16h15 (procuration à Christian Valade) - Éric Foulon, Philippe Canguilhem.

***Collège B* :** Patrice Bouyssières, Jean-François Camps (procuration à Patrice Bouyssières), Christian Valade, Anne Rohr, François Grèzes-Rueff, Sébastien Rayssac (procuration à Philippe Canguilhem), Enrique Fraga.(procuration à Patrice Bouyssières).

***Collège BIATSS* :** Michel Chandelier, Françoise Duprat, Sophie Gosselin.

***Collège Étudiants* :** Margot Petit-Breuilh, Clément Daney (procuration à Margot Petit-Breuilh), Alexandra Neira (procuration à Margot Petit-Breuilh), Damien Renier (procuration à Guenaelle Chaambany), Marion Pressé (procuration à Guenaelle Chaambany), Robin Cantaloube, Felipe Lucia Bayer Mats, Élodie Cahuzac, Mélissa Mansincal, Hugues Raynaud, - Guillaume Frémont, Christophe Pagès.

***Collège des personnalités extérieures* :** Jean-Pierre Margaix jusqu'à 15 h (procuration à Christian Valade).

***Invités* :** Hélène Ricaud-Droisy, Christian Mange, Auvergne Dominique, Jean Azema, Rose-Mary Expert, Anne Hébraud représentée par Marc Rivère.

***Excusés* :**

***Secrétaire de séance* :** Mme Isabelle Martin

La séance débute à 9h10, le quorum étant atteint.

. Informations

Accueil, souhait de bonne année universitaire 2014-15

Changements de personnel

Niveau CFVU : départ de Sylvie Estrade et de Valérie Sanchou du secrétariat CFVU. Arrivée d'Isabelle Martin : présentation et tour de table des conseillers

- Niveau national : nouvelle Ministre de l'Education Nationale (Najat Vallaud-Belkacem) mais Secrétaire d'Etat à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche identique (Geneviève Fioraso)

- Créations institutionnelles :
  Conseil Académique restreint et Conseil des Composantes

Présentation par Patrice Bouyssières des chantiers à venir pour la CFVU : auto-évaluation AERES, accréditation contrat quinquennal 2016-20, et lancement cette année d'une réflexion de la CFVU sur le thème des nouveaux publics étudiants et du recensement des diverses formes d'enseignement et d'apprentissage à l'université, en rapport avec notre projet d'établissement et aussi avec le projet FORMES du Département Formation et Vie Etudiante de la COMUE.

Annonce de la venue à l'Université Jean Jaurès le 19 septembre 2014 de la Directrice du Département COMUE de la Formation Vie Etudiante : Christelle Farenc.

1. Validation du compte rendu de la CFVU du 11 juillet 2014

La CFVU approuve à l'unanimité le compte rendu de la CFVU du 11 juillet 2014.

Votants : 23
NPPV : 3
Pour : **20**

2. Formation, Orientation, Insertion (FOI)

Présentation Hélène Ricaud-Droisy.

- **Bilan et auto-évaluation AERES : point sur les retours des LG, LPro et Master**

Présentation Hélène Ricaud-Droisy

A ce jour presque tous les dossiers des divers porteurs de formation sont revenus afin de constituer un document provisoire et de pouvoir faire un dépôt sur la plateforme « PELICAN » au plus tard le 15/10/2014.

Concernant les Diplômes Universitaires de Technologie (DUT), il est rappelé qu'ils ont été traités selon un calendrier à part.

Pour les formations en liaison avec le Centre Universitaire Champollion, il s'agira d'un envoi spécifique, car ce centre dépend des trois universités toulousaines.

- **Accréditation 2016-2020 - mentions et parcours pour les LG, LPro et Master**

Présentation par Hélène Ricaud-Droisy

Les spécialités dans les nomenclatures actuelles sont remplacées par les parcours-types. Cette accréditation devra prendre en compte les champs de formation et de recherche que nous avons créés sous l'injonction de l'AERES. Cependant, au niveau règlementaire et à ce jour encore, la référence est la circulaire de 2006 et cette dernière ne fait pas mention des parcours-types mais des spécialités. Par ailleurs, le MENESR n'a pas fourni le document à remplir pour les établissements de la vague A. Sur la base de celui de la vague E, un document commun sera créé au niveau du site.

Philippe Canguihem pose la question sur une date éventuelle de la circulaire modifiée.

Hélène Ricaud-Droisy répond qu'à sa connaissance aucune date n'a été arrêtée, et que par conséquent sans texte réglementaire aucun engagement réel n'est vraiment décidé.

Karine Duvignau demande s'il existe une limite de mention et pourquoi une telle mesure de changement dans la nomenclature, dans quel but ?

Hélène Ricaud-Droisy répond qu'effectivement, le nombre de mentions est bien limité. On nous a demandé notre positionnement sur nos offres de formation à l'échelle régionale, nationale et internationale. Selon le MENESR, le changement de nomenclature a pour objectif d'améliorer la lisibilité des formations pour les étudiants

et les futurs employeurs. Cette limitation aura un effet direct sur la rédaction des fiches RNCP.

Pour l'ESPE, une création de parcours-types dans la 4e mention : Pratique et Ingénierie de la Formation, va être proposée.

Concernant la nomenclature, l'Université Toulouse - Jean Jaurès est dans la « vague A », donc la communication entre établissements dépendant d'autres « vagues » (autre tempo) est très compliquée voire parfois impossible. C'est pourquoi, certaines autres Universités (comme Paris par exemple) ne sont pas encore au stade de réflexion comme nous et il est très difficile d'établir des réseaux actifs pour essayer de faire modifier les nomenclatures.

Des rencontres et échanges entre les composantes sont prévues afin de rendre une présentation au Comité de Direction le 29/09/14 et une proposition de vote avant le CA du 14/10/14. L'envoi des maquettes provisoires par UFR pourra se faire jusqu'au 19/12/2014. Les maquettes définitives devront être renvoyées semaine du 02/02/2015, pour une présentation de vote avant le 15/04/2014.

- **Demande de mise en application au sein de l'ESPE de procédures pour améliorer la situation des fonctionnaires stagiaires (cf. courrier de S. Bonnafous du 21/07/2014)**
-

Présentation François Grèzes-Rueff

Le Ministère de l'Education Nationale désire que la formation de tous les professeurs soit effectuée par une école commune : l'ESPE. Les professeurs stagiaires ayant réussi le concours (professorat des Ecoles, CAPES ou Agrégation) doivent s'acquitter durant leur formation de la moitié d'un service d'enseignement dans un établissement scolaire. Ils seront accompagnés tout au long de l'année, et cela devrait faciliter leur intégration et éviter un trop d'improvisations dans leur nouveau métier.
Ces nouvelles dispositions ont bien évidement des avantages mais aussi et pour l'instant des inconvénients : problèmes de financement et d'intégration de ces dispositions dans les plans de formation.
En effet, ces dispositions valorisent le côté universitaire de la formation et favorise une reconnaissance du statut Universitaire de ces étudiants ; mais de l'autre aucun financement n'a été prévu dans l'immédiat pour mettre en œuvre ces dispositions.
Pour l'instant le Ministère prendra en charge les frais d'inscription des étudiants (cf courrier du 21/06/14 du MESR), mais ceci ne couvrira qu'une partie de la formation (suivi de stage et mémoire). Pour les enseignements des UE, il faudra trouver une solution, pourquoi ne pas étudier une participation des employeurs par exemple (60 heures du Rectorat).

En ce qui concerne les inscriptions, sans Diplôme Universitaire (DU), ces dispositions vont poser un problème pour les étudiants lauréats du concours possédant déjà un M2, qui ne pourront pas être inscrits au titre de M2 MEEF (car ils ont déjà un M2). Il s'agit

pour eux d'un approfondissement disciplinaire et professionnel et non pas d'un parcours disciplinaire pur (déjà effectué par eux) Par contre, une dispense de mémoire n'est pas prévue dans le courrier de Mme Bonnafous, et la Commission de formation ainsi que les équipes de parcours, proposeront aux instances décisionnelles de l'Université qui décidera, si oui ou non, une dispense de mémoire peut être adoptée pour les cas particuliers.
Problème : inexistence pour cette année universitaire de DU au sein de l'UT2 et sentiment de dévalorisation pour les M2.
D'autres problèmes et questionnements restent à résoudre pour ceux qui sont dans des cas particuliers comme les parents de 3 enfants, les sportifs de haut niveau, ceux qui ont déjà un parcours professionnel et aussi pour les ajournés en M1. Pour s'inscrire à l'ESPE, il faut obligatoirement un diplôme, donc une solution dans l'immédiat peut être envisageable : inscrire provisoirement en formation professionnelle en M2 MEEF les cas particuliers, dans l'attente de création d'un DU.
Ces propositions ont donné lieu à un avis favorable à l'unanimité de la Commission FOI

La CFVU approuve les modalités proposées par l'ESPE Midi-Pyrénées pour répondre à la mise en application du courrier du 21/07/2014 de Mme Simone Bonnafous concernant notamment la situation et le statut des fonctionnaires stagiaires lauréats d'un concours de l'enseignement (Professeur des Ecoles, CAPES et Agrégation)

Votants : 28
Abstention :1
NPPV :1
Pour : **26**

Charte pour la mise en œuvre d'un schéma concerté entre le Rectorat de l'Académie de Toulouse et la COMUE Université Fédérale de Toulouse pour la construction d'un continuum de formations BAC-3/ BAC +3

Présentation Hélène Ricaud-Droisy

(cf doc en pièce jointe)
Cette Charte a pour but de de renforcer les liens entre les Lycées et les Etablissements Publics d'Enseignement Supérieur et de Recherche à propos d'éléments concrets d'orientation et de découverte du milieu professionnel. Elle est représentée via la COMUE par la Directrice du Département Formation Vie Universitaire Mme Christelle Farenc;

Le CFVU approuve la Charte pour la mise en œuvre d'un schéma concerté entre le Rectorat de l'Académie de Toulouse et la COMUE Université Fédérale de Toulouse pour la construction d'un continuum de formations BAC-3/ BAC +3

Votants : 28
Abstention :0
NPPV :1
Pour : **27**

Demande de validation de convention de partenariat entre les lycées/CPGE, les EPCSCP, le Rectorat et la COMUE pour un continuum Bac – 3 / Bac + 3

Présentation Hélène Ricaud-Droisy

Après lecture des modalités de la convention, deux questions se posent concernant les actions et contenus du partenariat dans l'article 5 et une précision à ajouter dans le titre.
La demande de modification a été faite auprès de Mme Sabine FOULON du Rectorat qui coordonne ce dossier afin de remplacer le terme « étudiant » par « lycéen et étudiant ». De même, il faudrait préciser dans le titre « Convention de partenariat entre lycées-CPGE, Rectorat et EPCSCP ».
Une version définitive devrait nous être bientôt communiquée.

Avis favorable à l'unanimité de la Commission FOI, sous réserve des modifications demandées.

La CFVU approuve la proposition de la convention type de partenariat liant les EPCSCP aux lycées –CPGE et au Rectorat, sous réserve des modifications demandées..

Votants : 28
Abstention :0
NPPV :2
Pour : **26**

3. Vie Universitaire et Culture (VUC)

Présentation Christian Mange

- **Organisation de la journée d'intégration des nouveaux étudiants**

Bonne appréciation générale d'organisation

Questions diverses

1) L'UNEF demande s'il existe une convention de partenariat entre l'Université Toulouse Jean Jaurès et l'Université Hébraïque de Jérusalem. Quelle est la nature de ce partenariat

2) .

Réponse de Patrice Bouyssières

Effectivement, il existe bien une convention avec cette université mais elle n'a jamais donné lieu à échange, action ou financement. Par contre nous avons signé une convention avec une Université Palestinienne qui donne lieu à de nombreux échanges réguliers (le Vice-président aux Relations Internationales nous a informé qu'une délégation de professeurs Palestiniens sont venus récemment à l'invitation de notre université, et que pour certains d'entre eux il était important de garder des relations avec nous ne serait-ce pour le partage des travaux et de dialogues entre Universités).

L'UNEF désapprouve la politique d'Israël qui ne respecte pas le droit International et les résolutions votées par l'ONU ; il demande un éclaircissement sur les textes de cette convention quitte à la dénoncer.

Réponse de Patrice Bouyssières

Les étudiants sont souvent les éléments les plus contestataires des systèmes qui ne respectent pas les règles internationales. La preuve, c'est que les dictateurs ou les dirigeants des pays totalitaires s'en prennent prioritairement aux universités lorsqu'ils prennent le pouvoir. Les étudiants de cette Université ont sûrement des positions contestataires relativement aux horreurs de cette guerre incessante au Moyen-Orient. Avant de les cataloguer ne faudrait-il pas tenter de savoir quelle est leur position relativement à ces évènements ?

De plus, par principe, il faut garder un dialogue entre chercheurs, enseignants et étudiants de tous les pays. Parce que les universités sont des lieux où même si nous avons des idées différentes nous pouvons les confronter avec l'assurance du respect des personnes (principe de liberté de conscience), il convient de distinguer les stratégies à mener à propos des relations politiques et diplomatiques internationales, et les stratégies à mener à propos des échanges philosophiques, artistiques, scientifiques entre Universités.

Proposition de Margot Petit-Breuilh

Pourquoi effectivement ne pas faire un compromis et garder un lien tout en soutenant la démocratie dans ce pays à travers des échanges d'idées et d'envoi de messages de soutien et d'espoir ; et permettre aussi à tous de se sentir libre de penser et d'exprimer des avis.

La CFVU renvoie ce sujet dans l'attente d'une proposition plus concrète, et invite l'UNEF à revoir ensemble ce dossier.

3) Le Vice-Président étudiant Guillaume Frémont demande qu'un travail effectif démarre concernant la création d'un bureau de vie étudiante. Il s'agirait aussi de mettre en place un groupe de travail sur le statut particulier des étudiants salariés et assimilés, afin de pouvoir faire des propositions à la CFVU.

La séance est close à 16h35.

Patrice BOUYSSIÈRES

Le Vice-Président du Conseil des Etudes
et de la Vie Universitaire

Patrice BOUYSSIERES